



Contrat de Quartier - Onex Cité
p.a. SJAC
2 rue des Evaux - 1213 ONEX
Tel. 022 879 80 20
Email : sjac@onex.ch

N/réf. : MC/JB/MB

CONTRAT DE QUARTIER ONEX-CITÉ RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COPIL MAI 2014 – AVRIL 2015

HISTORIQUE

La démocratie participative, la consultation et l'implication des Onésien-ne-s dans la vie de la commune s'est développée au fil des années. Une première expérience consultative pour l'aménagement de la place du 150^{ème} a produit des résultats positifs qui ont encouragés la Ville d'Onex à poursuivre dans cette voie à travers la constitution d'un groupe de travail et de suivi composé de bénévoles pour établir le cahier des charges pour la rénovation du parc du Gros-Chêne, dont l'inauguration a eu lieu le 21 mars dernier. C'est dans la continuité de ces expériences participatives que le Contrat de Quartier Onex-Cité a vu le jour le 13 avril 2010, selon la volonté du Conseil municipal de la Ville d'Onex.

Ce rapport d'activité concerne la cinquième année d'expérience de ce projet de démocratie participative. Le Contrat de Quartier est une expérience unique, les compétences de chacun sont mises en valeur, il s'agit d'un outil innovant d'implication citoyenne qui permet de répondre de manière concrète aux besoins des habitant-e-s d'Onex. Les membres du Groupe de Suivi de Projets (GSP) et du Comité de pilotage (COPIL) ont travaillé à l'élaboration d'outils méthodologiques et de communication favorisant la visibilité, le fonctionnement et l'appropriation du projet de la part des habitant-e-s et des participant-e-s. Ils se sont également investis dans l'encadrement, le soutien et l'accompagnement des personnes motivées à suivre et à réaliser les projets déposés. Le développement de la collaboration et de la coordination entre les différents groupes du Contrat de Quartier, ainsi que la qualité et la pérennité des projets déposés, témoignent de l'intérêt de ce dispositif. La participation citoyenne permet de consolider et développer le pouvoir d'agir individuel et collectif de chaque acteur du Contrat de Quartier (membres du COPIL, du GSP, porteurs-euses de projets et habitant-e-s). Le renforcement de cette capacitation est essentiel pour que la collectivité onésienne puisse faire de la citoyenneté active une réalité concrète avec un impact visible au quotidien. À travers l'utilisation et l'exercice de cette nouvelle forme de démocratie participative, les habitant-e-s ont les moyens d'en faire un outil vivant, fait de rencontres, d'échanges et de constructions communes.

Ce document a pour objectif de rendre compte du travail accompli par le Contrat de Quartier et de valoriser le travail de l'ombre accompli par de nombreux et nombreuses onésien-ne-s au bénéfice de leurs concitoyen-ne-s.



Glossaire :

Pour faciliter la lecture de ce rapport d'activité, les abréviations suivantes sont utilisées dans le texte:

- COPIL Comité de Pilotage du Contrat de Quartier
- GSP Groupe de Suivi de Projet
- SJAC Service jeunesse et action communautaire
- SIPE Service des infrastructures publiques et environnement
- SRD Service des relations communales, de la communication et du développement durable
- SPPS Service prévention et promotion de la santé

Sommaire :

1. Le Contrat de Quartier : répondre à la demande des habitant-e-s d'Onex-Cité pour mieux vivre ensemble
2. Quels sont les critères pour la réussite d'un projet ?
3. Les projets du Contrat de Quartier
4. Comptes 2014-2015
5. Le Comité de pilotage (COPIL) : fonctionnement et activités
6. Le Groupe de suivi des projets (GSP) : fonctionnement et activités
7. Le Service jeunesse et action communautaire (SJAC) : service de référence du CDQ
8. Conclusion et perspectives

1. LE CONTRAT DE QUARTIER : RÉPONDRE À LA DEMANDE DES HABITANT-E-S D'ONEX-CITÉ POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Le premier « Contrat de Quartier » onésien a vu le jour le 13 avril 2010, suite au vote du Conseil municipal de la délibération 1894a « PROCESSUS PARTICIPATIF - CONTRATS DE QUARTIER ». Cette première expérience se déroule à Onex-Cité et concerne 12'800 habitant-e-s. Inspiré de l'expérience de la Ville de Vernier, il est ancré, après 5 ans d'activité dans la réalité concrète de la Ville d'Onex.

1. LE CONTRAT DE QUARTIER : RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Le processus du Contrat de Quartier correspond à une nouvelle forme de participation citoyenne dite de « démocratie participative de proximité ». Il s'agit d'inclure les habitant-e-s au cœur des activités du quartier, en leur permettant de **proposer des idées** et de **développer des projets**



pour améliorer la vie du quartier, participer au processus de décision sur les projets proposés et à la mise en œuvre concrète jusqu'à son évaluation.

2. LE PROCESSUS DU CONTRAT DE QUARTIER ONEX-CITÉ REPOSE SUR TROIS INSTANCES :

Le comité de pilotage (COFIL) : est l'organe décisionnel de référence du projet. Composé de représentant-e-s de la Ville d'Onex et de représentant-e-s des partenaires et acteurs du quartier, le comité de pilotage examine, et valide le cas échéant, les projets qui lui sont soumis. Il gère l'enveloppe budgétaire annuelle votée par le Conseil municipal.

Le groupe de suivi de projets (GSP) : a pour objectif de soutenir les habitant-e-s dans la transformation de leurs idées en « projet Contrat de Quartier ». Il s'agit d'un ensemble de personnes bénévoles, qui accompagnent la population dans le processus de dépôt de projet. En lien étroit avec le COFIL, il élabore les outils d'aide à la décision pour l'analyse et l'évaluation des projets déposés.

L'assemblée de quartier : ouverte à toutes et tous, elle se réunit une fois par année. Elle représente le lieu et l'instrument de la restitution des activités du Contrat de Quartier Onex-Cité. Elle vise également à promouvoir le processus du Contrat de Quartier au sein de la population et à favoriser sa visibilité.

Le Contrat de Quartier entend répondre aux besoins des habitant-e-s définis par eux-mêmes. Ainsi le COFIL examine les projets qui sont déposés par les habitant-e-s, le travail de collaboration entre le COFIL, le GSP et les porteurs-ses de projet. Il permet une analyse des besoins et réponses proposées et développe les compétences de chacun par un dialogue constructif conduisant à une construction collective de solutions.

2. QUELS SONT LES CRITÈRES POUR LA RÉUSSITE D'UN PROJET ?

Pour qu'un projet soit validé par le comité de pilotage, plusieurs éléments entrent en jeu :

- ◆ **Le projet doit être à but non lucratif**
- ◆ **Le projet doit avoir lieu sur Onex-Cité**
- ◆ **Le projet doit servir la collectivité et améliorer la qualité de vie.**

Tandis que les deux premières conditions sont relativement simples à évaluer, la troisième n'est pas mesurable aussi facilement. C'est au COFIL, avec l'appui du GSP, de déterminer si le projet permettra d'améliorer la qualité de vie du quartier.



L'amélioration de la qualité de vie du quartier peut être appréciée par différents facteurs. Voici trois piliers fondamentaux sur lesquels le COPIL s'est particulièrement appuyé pour évaluer ce point précis.

- ◆ **Premièrement, tous les Onésien-ne-s peuvent en bénéficier** : le COPIL est particulièrement attentif à cet élément. Globalement, la majorité des projets vise un large public. La dimension collective est ici essentielle. Si un groupe souhaite, par exemple, proposer une activité sportive, il est important de démontrer que l'idée répondra à un besoin collectif. Il est conseillé d'accompagner le dépôt du projet avec une liste de voisin-e-s ou d'habitant-e-s soutenant l'initiative. Cela permet de montrer au COPIL que la proposition recueille une large part d'avis favorables. Il est important de s'assurer que l'idée est partagée par d'autres.
- ◆ **Deuxièmement, la qualité de vie peut concerner plusieurs domaines** : un aménagement technique, une animation socioculturelle, une fête, une action sociale, un équipement sportif : aucun domaine n'est, *à priori*, exclu. Nous observons ainsi que les projets déposés sont très diversifiés et montrent bien que la qualité de vie comprend de nombreuses dimensions : aménagement d'un parc, installation de bancs, création d'ateliers informatiques, création d'une radio sur Internet, sécurisation de la sortie d'un parking, etc., sont autant d'exemples qui peuvent améliorer le quotidien de chacun-e.
- ◆ **Troisièmement, le porteur de projet ne doit pas seulement donner une idée, il doit également l'accompagner**. Cet élément est déterminant car il représente l'essence même de la démarche participative du Contrat de Quartier. Le porteur de projet initie la proposition, mais suit également sa mise en œuvre tout en étant accompagné, selon les besoins, par des services communaux et les membres du GSP. Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste technique pour proposer un projet. Le projet va au rythme du porteur de projet, en tenant compte des contraintes administratives et de l'agenda du COPIL.

1. COMMENT LE COPIL EXAMINE-T-IL LES PROJETS ?

Les projets sont transmis par écrit à la présidence quinze jours au minimum avant la prochaine séance du COPIL, sous forme de fiche projet. Les projets sont envoyés aux membres du COPIL au minimum dix jours avant chaque séance.

Lors de la séance du COPIL, les projets sont passés en revue et discutés. En cas de besoin, la présidence peut inviter toute personne utile à l'examen du projet, à participer à la séance.

Après discussion, les membres du COPIL se déterminent sur le projet : il est accepté à la majorité simple des votant-e-s.



Le financement des projets est limité par l'enveloppe budgétaire annuelle du Contrat de Quartier et en raison de compétence. Toutefois, les projets dépassant ce cadre peuvent être relayés par le COPIL, notamment auprès des autorités communales compétentes.

3. LES PROJETS DU CONTRAT DE QUARTIER

Depuis le début de cette expérience 36 projets ont été déposés par les habitant-e-s. Le COPIL se réunit régulièrement (une dizaine de fois par année) pour étudier les projets qui lui sont soumis et pour réfléchir aux actions à mener pour faire connaître ce dispositif et permettre à chacun-e de s'impliquer dans la vie de la commune.

1. JE VEUX DÉPOSER UN PROJET : COMMENT DOIS-JE FAIRE ?

- ◆ Pour déposer un projet, nous vous encourageons à prendre contact avec le Service jeunesse et action communautaire (SJAC).
- ◆ Un membre de l'équipe éducative vous recevra et vous orientera vers le Groupe de Suivi de Projets (GSP) pour discuter de votre idée et remplir la fiche projet.
- ◆ Dès que le projet est mis en forme, il peut être déposé et sera examiné par le COPIL. Le comité vous invitera à présenter votre projet lors d'une séance.
- ◆ En fonction de la décision du projet, vous mettrez en œuvre avec le soutien du GSP et de l'administration communale.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site du Contrat de Quartier :

www.contratdequartier.ch

Vous pouvez également prendre contact avec l'administration communale :

SERVICE JEUNESSE ET ACTION COMMUNAUTAIRE (SJAC)

MAISON ONESIENNE

Rue des Evaux 2, 1213 Onex

Tél. : 022 879 80 20

Courriel : sjac@onex.ch

SJAC sur Facebook et www.onex.ch

Bus 2, 19 : arrêt Maison Onésienne

RÉCEPTION :

Ouvert du lundi au vendredi (8h-12h et 14h-22h)

CAFÉ COMMUNAUTAIRE & UP-ADOS :

Ouvert mardi et jeudi (16h-21h), mercredi (14h-21h) et vendredi (16h-22h30)



2. LE RÉSUMÉ DES PROJETS DU CONTRAT DE QUARTIER

Durant cette saison 2014-2015, le COPIL a analysé et traité 8 projets. Le nombre de projets déposés est en baisse par rapport à la saison précédente, cependant leur complexité démontre du dynamisme et de l'appropriation de cet outil par les habitant-e-s. Cette évolution a engendré une masse de travail importante sur tous les organes et les institutions en charge de la gestion et du suivi des projets.

Projet 4 : Onex Web

Projet déposé le 18 novembre 2010 par Mme Joëlle KOHLER et M. Robert PIN, rejoint ensuite par une équipe de bénévoles : Zohra BENDRISS, Marie-Claire GFELLER, Charles MATTHEY, Gina PINTON, Alice ROTH, Michel VOEGELI.

Accompagnement par le SJAC (Joël BIANCHI et Eveline KURSNER).

Dans cette dernière saison, le projet a connu plusieurs changements telle que l'ouverture de l'ensemble des cours et des ateliers ponctuels d'Onex Web au tout public adulte (et plus seulement aux aînés), la centralisation de toutes les démarches administratives et d'inscription au SJAC (et non plus au SPPS), la mise à jour d'une nouvelle brochure annuelle résumant l'ensemble des prestations informatiques d'Onex Web et du SJAC ainsi que le rééquipement de la salle avec du matériel informatique (ordinateurs et programmes) pris en charge par la Ville d'Onex. Les trois permanences informatiques hebdomadaires ont continué à accueillir les usagers-ères en accueil libre tout au long de la saison.

Le projet a pour objectif de diminuer la fracture technologique & numérique, et de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'informatique.

- ◆ *Suite à la décision positive du COPIL, le projet a débuté en septembre 2011. Il continue d'être pleinement actif avec plusieurs modules de cours sur le traitement de texte, des ateliers à thème ponctuels et trois permanences hebdomadaires en accueil libre. Environ 80 personnes ont bénéficié de ces prestations.*
- ◆ *Le SJAC complète les prestations d'Onex Web avec la mise à disposition au café Communautaire de deux ordinateurs, fourni une salle à la Maison Onésienne et a renouvelé le parc informatique.*
- ◆ *Suite au succès de ce projet un budget de fonctionnement a été alloué par le COPIL.*
- ◆ *Montant accordé : CHF 500.-*
- ◆ *Montant dépensé : CHF 163.40*

Projet 18 : Création d'un espace pour BMX et VTT de Dirt

Projet déposé le 21 mars 2011 par M. Michel BOURQUENOUD.

Accompagnement par le SJAC (David SBRIGLIO) et le COPIL (Denis PASCHE) pour le relais auprès de la Fondation des Evaux.

L'association souhaite aménager une piste pour du Dirt (VTT) aux Evaux. Il s'agit de valoriser cette discipline sportive, laquelle connaît un succès croissant et ainsi offrir une nouvelle activité aux jeunes dans un cadre sécurisant.

- ◆ ***Le Contrat de Quartier a permis la rencontre entre les porteurs de projet et la direction de la fondation des Evaux. Le projet a été réalisé grâce au soutien de la fondation des Evaux et à l'implication des porteurs de projets de l'idée jusqu'à sa réalisation.***

Montant accordé : aucun car pris en charge par la fondation des Evaux et le travail des porteurs de projet.



Projet 21 : Café Livres Échange

Projet déposé le 04 avril 2011 par Mme Rosanna DELL'ANGELO et Mme Esmé RODRIGUES.

Accompagnement par le SJAC (Bérénice HUBER).

Ces deux Onésiennes ont proposé d'aménager un espace pour échanger des livres et les mettre à la disposition des habitants d'Onex.

- ◆ *Suite au préavis positif du COPIL en juin 2012, les deux porteuses de projet ont travaillé en collaboration avec l'équipe éducative du SJAC pour la mise en œuvre du projet. Le Café Livres Échange a vu officiellement le jour le 12 décembre 2012.*
- ◆ *Suite au succès de ce projet un investissement financier supplémentaire a été octroyé en 2013 par le COPIL pour la création d'un espace enfants avec des coussins, des tapis et une bibliothèque adaptée aux plus petits.*
- ◆ *Installé au Café Communautaire, le Café Livres Échanges est actuellement pleinement actif. L'engagement bihebdomadaire des porteuses de projet permet le succès de cette prestation.*
- ◆ *Les perspectives de développement de ce projet s'articulent autour de la création de moment de partage de lectures et l'organisation d'une soirée anniversaire.*
- ◆ **Montant accordé : CHF 700.-**
- ◆ **Montant dépensé : aucun**



Projet 29 : La Escuelita

Projet déposé le 16 janvier 2013, par Mesdames Irène TORO, Oneida GONZALEZ, Liliana HIGUERA, et M. Guillermo CHICAIZA.

Accompagnement par le SJAC (Aurore DUTEIL, Joël BIANCHI, Emmanuel BLANDENIER)

Accompagnement par le GSP (Pancho GONZALEZ)

Le projet vise à créer un lieu d'apprentissage de la langue et de la culture d'Amérique latine à travers une petite école dispensant des cours pour les enfants en âge scolarisé (7-12 ans) et un agenda d'activités autour de la culture latine pour tous les publics.

- ◆ *Suite à la décision positive du COPIL, le projet a débuté en septembre 2013. Il est actuellement pleinement actif et de nombreux élèves sont en liste d'attente.*
- ◆ *Le COPIL a fourni une aide financière pour la location des salles auprès du SJAC à la Maison Onésienne.*
- ◆ *Suite au soutien du COPIL pour le lancement de ce projet, la Escuelita est aujourd'hui complètement indépendante du soutien du Contrat de Quartier. L'association a reçu la validation cours de langue et culture d'origine (LCO) délivrée par le DIP. Le comité de la Escuelita a fait un travail important de recherche de fonds et de demandes de soutiens auprès de différents organismes. Ce travail de fond lui a permis de développer son activité de manière totalement autonome en ouvrant deux nouveaux cours et en proposant plusieurs nouvelles activités culturelles.*
- ◆ **Montant alloué : CHF 1'500.-**
- ◆ **Montant dépensé : CHF 863.45**



Projet 31 : Jardin Potager Le Trèfle – Parc du Gros Chêne

Projet déposé le 6 mai 2013, par M. Gerardo MUMENTHALER.

Accompagnement par le SJAC (Joël BIANCHI, Emmanuel BLANDENIER, David SBRIGLIO)

Accompagnement par le SIPE (Gérald ESCHER)

Création d'un lieu de rencontre autour de jardins potagers dans la partie supérieure du parc attenante à la rue du Gros-Chêne.

Le but de ce projet est également de promouvoir le rapprochement des habitant-e-s à la nature dans un milieu urbain comme Onex-Cité.

L'aménagement du Parc du Gros-Chêne a contribué à la mise en place du Contrat de Quartier et c'est finalement grâce à ce dernier que les potagers ont pu être réalisés.

- ◆ **Le projet a été présenté au COPIL en juin 2013, qui a préavisé positivement sur une entrée en matière.**
- ◆ **Le porteur de projet a constitué une association avec le soutien du GSP, l'association le Trèfle Vert. Son but principal est le soutien à la création de potagers urbains.**
- ◆ **Un nombre important de séances ont eu lieu avec le SIPE, le SJAC, le GSP et le COPIL afin d'établir la faisabilité du projet, la dimension et le montant alloué à sa réalisation.**
- ◆ **Inscrit dans la droite ligne du processus de rénovation du parc du Gros-Chêne, ce projet a bénéficié d'une synergie avec les prestataires des travaux en cours.**
- ◆ **Montant alloué : CHF 30'000.-**
- ◆ **Montant dépensé : CHF 27'876.75**





Projets 24 et Projets 32 : Pose de bancs

Projet déposé le 2 mai 2012, par Mme Ruth FAVRE

Projet déposé le 15 juin 2013, par Mme Michèle SCHWAB

Accompagnement par le GSP (Pancho GONZALEZ)

Accompagnement par le COPIL (Martine CACCHIOLI)

Accompagnement par le SJAC (Emmanuel BLANDENIER, David SBRIGLIO)

Ce projet, souhaité par deux groupes de seniors vise à la pose de bancs à l'angle des rues de La Calle et du Bois de la Chapelle et permettre ainsi d'améliorer le confort de personnes âgées qui se retrouvent dans la rue pour prendre des nouvelles les uns des autres et avoir simplement le plaisir de s'asseoir à l'extérieur.

- ◆ *Le premier projet déposé a été suspendu par la porteuse de projet.*
- ◆ *Le deuxième projet déposé a permis au GSP de se rendre compte que l'endroit souhaité pour l'installation d'un banc était le même que le précédent.*
- ◆ *Les deux projets fusionnés ont été préavisés favorablement par le COPIL le 28 novembre 2013 avec l'octroi de deux bancs, d'une plaquette « Contrat de Quartier » et d'un budget pour une inauguration.*
- ◆ *L'inauguration des bancs a eu lieu le 15 octobre 2014, avec la présence des porteurs de projets, des aînés, et des membres du groupe de suivi.*
- ◆ *Montant alloué : CHF 4'000.-*
- ◆ *Montant dépensé : CHF 1'635.65*





Projets 35 : Jeux d'échecs à la place du 150^{ème}

Projet déposé le 29 octobre 2014, par Mme Perrine BERNARD

Accompagnement par le GSP (Pancho GONZALEZ)

Accompagnement par le SJAC (Emmanuel BLANDENIER)

Offrir la possibilité aux habitants de la commune d'Onex de pratiquer les échecs sur un emplacement gratuit et accessible à tous

- ◆ *Le COPIL après étude du projet a donné un préavis positif et a proposé d'évaluer la possibilité de construire deux jeux d'échecs.*
- ◆ *Le conseil administratif de la Ville d'Onex a mis à disposition le terrain ainsi que l'expertise des services de la commune notamment le SIPE pour l'analyse et le suivi de cette réalisation.*
- ◆ *Le travail est en cours une fois l'adjudication effectuée, la réalisation sera suivie d'une inauguration dans le courant de l'année 2015.*

SYNTHESE DES PROJETS ETUDIÉS

Nous constatons que les projets reçus sont à la fois nombreux (36 projets déposés au total depuis 2010, 8 traités par le GSP et le COPIL tout au long de cette saison) et de natures très diverses : aménagement du territoire et amélioration des infrastructures existantes, prestation à la population, espaces de rencontres, activités sportives ou culturelles figurent parmi les thématiques. Certains projets sont d'une envergure importante et leur suivi peut prendre plusieurs mois selon la complexité, le rythme d'avancement des porteurs de projet, de l'administration, des partenaires.

On notera trois éléments en termes de synthèse :

- ◆ Il est important de prendre le temps de construire ensemble les projets et de respecter les rythmes de chacun. Si certains projets demandent un long travail d'analyse et de concertation, d'autres sont déposés quasi « clef en main » : dans ce cas leur mise en œuvre peut être rapide, comme par exemple Onex-Web. Le respect du temps nécessaire à chaque type de projet est un gage à la fois de qualité, de stabilité et de pérennité.
- ◆ Dans tous les cas, sans **l'engagement du porteur de projet**, l'idée ne peut pas se concrétiser. Ceci vaut particulièrement pour les projets qui sont amenés à perdurer comme Onex Web, le Café Livres Échange, la Escuelita, les potagers urbains.



4. COMPTES 2014-2015

En 2013, le Conseil municipal a voté une enveloppe globale de CHF 50'000.- pour la réalisation des projets du Contrat de Quartier – Onex-Cité en 2014, à laquelle il faut ajouter CHF 5'500.- de frais de fonctionnement.

Les montants ci-après s'appuient sur les dépenses effectuées durant la période de mai 2014 à avril 2015, afin de rendre compte de l'activité au plus près sur la période considérée.

Dépenses pour le soutien des projets :	CHF 32'686.65
Dépenses pour la communication :	CHF 523.80
Dépenses pour l'entretien du site internet :	CHF 500.50
Dépenses pour l'activité du COPIL :	CHF 1'080.10

Total des dépenses: **CHF 34'791.05**

5. LE COPIL : ESPACE DE DISCUSSION- DE SOUTIEN

Le **Comité de pilotage (COPIL)** s'est réuni 8 fois en 2014-15, il a traité ou suivi 8 projets dont certains ont demandé un travail sur plusieurs séances.

En collaboration avec le GSP, le COPIL a travaillé sur la communication, l'information et la visibilité du Contrat de Quartier. Le COPIL a eu une attention particulière sur la méthodologie de travail et les outils nécessaires à la collaboration entre le COPIL et le GSP.

La totalité des membres du COPIL tient à rappeler l'esprit très « positif » à la fois du Contrat de Quartier et du Comité de Pilotage en particulier. L'attachement des membres à la démarche se traduit notamment par le caractère bénévole de cet engagement. Les membres souhaitent mettre en lumière l'esprit de dialogue et la volonté de travailler ensemble pour le bien commun de la Ville d'Onex, les échanges et les confrontations de points de vue sont le signe d'une analyse critique et constructive.

Les membres du COPIL attirent l'attention sur le fait que le Contrat de Quartier repose sur un engagement de toutes et tous. Il est nécessaire de souligner l'importance de travailler ensemble pour faire aboutir un projet : les porteurs de projets, les membres du groupe de suivi, les services communaux, les partenaires et associations sont des éléments essentiels au fonctionnement du contrat de quartier. C'est grâce à la mise en synergie de chacune de ces forces que les projets peuvent aboutir.



6. LE GROUPE DE SUIVI DES PROJETS (GSP)

Le **groupe de suivi de projets (GSP)** a pour objectif de soutenir les habitant-e-s dans la transformation de leurs idées en « projets Contrat de Quartier ». Il s'agit d'un ensemble de personnes bénévoles, habitant ou non à Onex et ayant à cœur de soutenir la population dans le processus de dépôt de projet auprès du COPIL. Le fonctionnement de ce groupe est entièrement libre, il détermine lui-même ses objectifs et sa méthode de travail. Ce groupe ressource n'a pas de compétences décisionnelles, mais joue un rôle primordial dans l'accompagnement des porteurs et porteuses de projets.

L'investissement régulier des membres ainsi que les savoir-faire spécifiques de chacun ont permis les développements suivants :

- Mise à jour du site web www.contratdequartier.ch
- Travail par sous-commission en lien étroit avec le COPIL
- Mise à jour des outils de pilotage des projets
- Suivi, analyse, rencontre, élaboration et mise en œuvre de 8 projets

Suite à la réflexion sur les outils d'informations et de communications du Contrat de Quartier, le groupe de suivi, en sous-commission avec le COPIL, a créé un nouveau flyer à l'image du Contrat de Quartier Onex-cité. Les membres du groupe de suivi ont participé à l'inauguration des bancs à la rue de Calle.

Le groupe de suivi s'est rencontré à plusieurs reprises depuis le début de la saison, afin d'améliorer les outils de gestions des projets, avec lesquels les nouveaux membres ont pu ainsi se familiariser. Il est représenté lors des réunions du COPIL par l'un ou l'autre de ses membres à titre consultatif. Le groupe de suivi, en effet, grâce à son expertise et à sa proximité avec les porteurs de projets, facilite le travail d'analyse et de décision du COPIL.

La qualité des échanges et la régularité des rencontres ont permis le développement et l'appropriation de cet outil démocratique dans l'esprit du Contrat de Quartier Onex-Cité.

Le GSP a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres; Mme Rosana DELL'ANGELO et Mme Esmeralda RODRIGUES. Fortes de leurs expériences en tant que dépositaires du projet Café livre échange, elles souhaitent apporter leurs expériences et leurs savoir-faire dans le GSP auprès des porteurs de projets.

Le groupe de suivi de projets est toujours à la recherche de personnes bénévoles pour accompagner les porteurs et porteuses de projet dans la transformation de leurs idées en projet concret.

POUR VOUS IMPLIQUER POUR VOTRE QUARTIER, VENEZ NOUS RENCONTRER !



7. LE SERVICE JEUNESSE ET ACTION COMMUNAUTAIRE (SJAC), SERVICE DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT DE QUARTIER ONEX CITÉ

Le Service jeunesse et action communautaire (SJAC) représente la Ville d'Onex, il est le service référent pour le Contrat de Quartier. Il a pour mandat de promouvoir et de faciliter la mise en œuvre du Contrat de Quartier à travers son expertise socioéducative en action communautaire. Ainsi, le SJAC alloue des ressources (humaines, structurelles, matérielles et financières) et a pour mission d'accompagner et soutenir les différents groupes et acteurs du Contrat de Quartier afin de développer et renforcer de manière réciproque le pouvoir d'agir individuel et collectif.

Cette action s'articule sur plusieurs dimensions :

1. **Organisation, gestion et accompagnement**

Le service soutient le COPIL et le GSP au niveau méthodologique, relationnel, administratif, organisationnel et communicationnel. Selon les besoins, ceci peut se concrétiser notamment par un appui au fonctionnement, au suivi des projets ainsi qu'à l'organisation de l'assemblée de quartier. Cette saison la réélection des membres du COPIL a mobilisé une bonne partie de l'activité du service, notamment dans l'organisation d'un processus d'élection ouvert et accessible. Une attention particulière sur le travail d'information et de mobilisation auprès de la jeunesse a permis de repourvoir la totalité des places vacantes.

2. **Mobilisation et collaboration avec les bénévoles**

Le service a la responsabilité de faciliter, d'encadrer et de soutenir le travail des bénévoles du GSP et du COPIL. Pour ce faire, il participe à titre consultatif aux séances de travail de ces deux groupes avec lesquels il collabore étroitement en mettant à leur disposition son expertise socioéducative en action communautaire. Dans un esprit citoyen et dans l'intérêt de la collectivité onésienne, le SJAC œuvre pour favoriser le développement d'une dynamique propice à l'épanouissement des participants-e-s et du projet.

3. **Liens avec les partenaires et les prestataires de service**

Le service est un relais vers les différents services communaux et cantonaux concernés par la réalisation des multiples projets. Il facilite la mobilisation de l'administration communale dans la réalisation des projets et avec le reste des partenaires privés ou publics.

4. **Liens avec les différents contrats de quartier en suisse romande**

La délégation d'un collaborateur du service au réseau romand des contrats de quartiers permet la visibilité du modèle onésien en termes de démocratie participative et facilite les échanges de pratiques entre les différents contrats de quartiers. Ceci valorise le Contrat de Quartier Onex-Cité et ses acteurs et les inscrivant dans une réalité plus large.



Depuis la création du Contrat de Quartier, le Service jeunesse et action communautaire (SJAC) a participé de manière intensive à son développement. Ce soutien a permis son appropriation par les bénévoles, lesquels prennent une place de plus en plus importante dans sa gestion et dans l'élaboration des connaissances et des compétences organisationnelles, communicationnelles et relationnelles nécessaires à son bon fonctionnement. Le SJAC, encourage le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif en prenant en compte les attentes de la population et en soutenant chaque participant dans la réalisation de ces dernières. Le service met tout en œuvre pour réunir les conditions nécessaires pour permettre à chacun-e, selon ses connaissances et compétences, de s'impliquer et de participer à la vie communale en contribuant à l'améliorer et à l'enrichir. L'impératif de participation constitue l'un des fondements de la démocratie de proximité. Le SJAC stimule cette participation et travaille pour accompagner toutes les personnes désireuses de s'investir dans une telle démarche citoyenne. Le Contrat de Quartier est un outil essentiel et une opportunité unique pour réaliser concrètement un rapprochement entre les habitant-e-s, l'administration communale et les autorités politiques.

8. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Après cinq ans de fonctionnement, l'expérience du processus du Contrat de Quartier est considérée comme positive du point de vue de l'ensemble des membres du Comité de Pilotage (COFIL) et du Groupe de Suivi de Projets (GSP). Parmi les points forts du projet Contrat de Quartier – Onex-Cité, on soulignera en particulier :

- ❖ L'importance du nombre de projets déposés et répondant, pour la plupart d'entre eux, aux critères du Contrat de Quartier Onex-Cité.
- ❖ L'adaptation du règlement ainsi que la réflexion menée par le COFIL pour dynamiser et pérenniser le Contrat de Quartier.
- ❖ Le travail d'appropriation et de développement des outils de gestion.
- ❖ La très bonne atmosphère régnant au sein du COFIL avec un dialogue constructif, en interaction avec les porteurs de projet et le groupe de suivi de projets, ainsi que la notion de bienveillance et de respect.



La saison 2014-2015 s'inscrit donc dans la continuité des éditions précédentes. Le COPIL compte ainsi développer plusieurs points d'amélioration. Pour celle de 2015-2016, il s'agira:

- ❖ De poursuivre un effort de communication notamment avec le site internet pour faire connaître le Contrat de Quartier.
- ❖ De poursuivre l'évolution des outils de gestion entre l'administration communale, le Groupe de Suivi de Projets et le Comité de pilotage.
- ❖ De développer la mobilisation des habitants dans les différents groupes lié au Contrat de Quartier (GSP, COPIL, Assemblée générale) pour pérenniser et dynamiser cette nouvelle forme de participation citoyenne.

Merci !

Le COPIL remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce processus novateur du Contrat de Quartier Onex-Cité, et en particulier :

Les porteurs et porteuses de projet, pour leur engagement en faveur de la collectivité.

Les membres du GSP et du COPIL, pour leur investissement et soutien.

Les collaborateurs des services communaux de la Ville d'Onex, et notamment le SIPE qui est souvent impliqué dans l'analyse et la réalisation des projets.

Le Contrat de Quartier – Onex-Cité :

***Agir ensemble,
pour mieux vivre ensemble,
dans son quartier !***

www.contratdequartier.ch